

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 374

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 59 BIS B

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« une ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.